



LA FEDERATION COMMUNIQUE

LUTTES DANS LES ENTREPRISES

PLUS HAUT, PLUS FORT !!!

La première revendication sociale reste dans nos secteurs celle des salaires. Toutefois les conditions organisations du travail, la non reconnaissance des qualifications, le mépris patronal sont aussi largement dénoncés par les salariés en lutte. De plus en plus nombreux, ils prennent conscience que l'argent existe pour satisfaire leurs revendications légitimes. Les profits explosent et les piètres augmentations de salaire octroyées par les patrons ne suffisent même pas à compenser leur perte de pouvoir d'achat. Les femmes et les hommes de nos professions travaillent dans des conditions délétères qui ne cessent de se dégrader. La stratégie patronale dans nos secteurs conduit à une précarité extrême, des horaires à la carte, une flexibilité accrue... pour toujours plus de rentabilité financière au nom du sacro-saint profit. Les saupoudrages patronaux *via* des primes ou autres subterfuges ne suffisent plus, les salariés exigent de véritables augmentations des salaires de base.

Si le 29 septembre dernier, journée nationale de grève et de manifestations, la fédération a recensé près de 400 appels à la grève, avec un taux de grévistes allant de 30 à 100 % des salariés dans les entreprises, elle constate que désormais les luttes s'y ancrent profondément. Chez Lactalis à Lons le Saulnier (39), depuis 6 jours la grève est reconduite. Chez Nplf, trois sites (59, 44, 42) se sont mis en grève pendant 8 jours. Chez Nestlé Purina à Aubigny (80), une grève reconductible est engagée pour des augmentations de salaires, des embauches et « l'instauration d'un climat apaisé qui permettra enfin à tous de venir sur son lieu de travail sans avoir la boule au ventre ! » Chez Monique Ranou à St Méen (56), 60 % des salariés se sont mis en grève, ils ont obtenu une compensation financière pour chaque changement d'horaire individuel imposé, la possibilité d'un aménagement de fin de carrière pour les salariés de plus de 57 ans et une révision des qualifications.

Des négociations salariales sont en cours ou vont s'engager. Nos syndicats multiplient les actions et appels à des arrêts de travail pour peser sur leur contenu, dans les maisons de Champagne et les vignes (51), chez Teisseire (38), Coca Cola (groupe), Norfrigo (62), Neuhauser (57) où, dans l'unité syndicale, les salariés posent ensemble leur revendication de 300 € d'augmentation des salaires.

Chez Marie Surgelés, les salariés de Mirebeau (86) et de Airvault (79) ont fait grève pendant une semaine. Cette mobilisation et le travail syndical engagé depuis le début de l'année ont payé. Avec les salariés, la Cgt a arraché 6,9 % d'augmentation des salaires, huit embauches et une modification de l'organisation du travail permettant de limiter la présence des salariés au travail à un samedi sur 3.

La colère monte partout dans le pays. Les patrons et le gouvernement tentent d'éteindre l'incendie social qui se propage, notamment en utilisant le bâton, à l'image des mesures annoncées hier contre les salariés des raffineries. Notre fédération n'acceptera jamais qu'ils portent atteinte au droit de grève. Elle appelle tous ses syndicats à impulser partout des luttes et à les ancrer dans les entreprises pour faire aboutir leurs revendications légitimes et à défendre ce droit constitutionnel.

Montreuil,
Le 12 octobre 2022